

Chapitre 5

Savoir, croire, et questions enchâssées

En examinant le problème de l’omniscience logique et celui de l’analyse citationnelle des rapports d’attitudes au cours des chapitres précédents, nous avons traité *croire* et *savoir* de façon analogue, et nous avons fait comme si la différence la plus manifeste entre ces deux attitudes, à savoir le caractère factif de *savoir*, par opposition au caractère non-factif de *croire*, n’avait pas d’incidence sur la forme logique du contenu de chacune de ces attitudes. Dans ce chapitre j’aborde désormais le problème de l’articulation fine entre *croire* et *savoir*, et j’examine l’hypothèse inverse, selon laquelle la différence de sens lexical entre *croire* et *savoir* va de pair avec une différence de forme logique entre le contenu de ces deux attitudes.

La raison pour laquelle nous avons pu traiter de la même façon *croire* et *savoir*, dans les chapitres précédents, tient principalement à ce que nous avons porté notre attention sur les constructions du type : “croire que” et “savoir que”. Or *croire* et *savoir*, en français comme dans d’autres langues, se comportent de la même façon avec les compléments déclaratifs : pour tout énoncé du type “*a* sait que ϕ ”, il est possible de substituer, en préservant la grammaticalité, *croire* à *savoir*. Une dissymétrie importante apparaît cependant entre ces deux verbes lorsque l’on considère non plus les seuls compléments déclaratifs, mais les compléments interrogatifs. S’il est grammatical de dire :

- (5.1) Pierre sait si Marie est venue
- (5.2) Pierre sait qui est venu
- (5.3) Pierre sait comment résoudre le problème

les exemples analogues avec *croire* sont immédiatement perçus comme agrammaticaux en français¹ :

¹Les contrastes sont valables pour les autres variétés de compléments interrogatifs,

- (5.4) *Pierre croit si Marie est venue
 (5.5) *Pierre croit qui est venu
 (5.6) *Pierre croit comment résoudre le problème

Cette différence de comportement entre *croire* et *savoir* pour l'enchâssement des compléments interrogatifs est attestée dans suffisamment de langues pour que l'on puisse parler d'un fait de la grammaire universelle². Du point de vue sémantique, cette dissymétrie invite à examiner la façon dont la sémantique lexicale des verbes d'attitude interagit avec la sémantique des questions. Du point de vue épistémologique, cette même dissymétrie oblige à reconsidérer l'hypothèse d'une individuation commune des contenus de la croyance et du savoir.

L'hypothèse la plus naturelle pour expliquer la dissymétrie de *croire* et de *savoir* est ce que j'appellerai *l'hypothèse de factivité*. Selon cette hypothèse, l'impossibilité d'enchâsser les questions sous la portée de *croire* est directement corrélative du défaut de factivité de ce verbe. Inversement, la factivité de *savoir* pourrait expliquer le fait qu'il admet les compléments interrogatifs. L'hypothèse de factivité a été avancée par plusieurs auteurs, vraisemblablement par Hintikka (1975) le premier. Elle soulève cependant deux problèmes :

1. Le premier concerne l'articulation de la notion de factivité avec la sémantique des questions. Il ne suffit pas, en effet, de constater une corrélation entre factivité et enchâssement des questions, mais il faut expliquer le lien entre ces notions. Plusieurs auteurs, notamment Ginzburg, ont suggéré que *croire* et *savoir*, lorsqu'ils sont suivis d'un complément déclaratif, expriment en réalité des relations à des entités de nature différentes, des faits dans le cas de *savoir*, des propositions dans le cas de *croire*. Les compléments interrogatifs seraient réductibles, du point de vue sémantique, à la notion pertinente de fait, et non à celle de proposition. Cette suggestion soulève aussitôt un

“où”, “quand”, etc. Comme Stanley et Williamson (2001), qui se rallient à la théorie syntaxique courante des questions, je considère “savoir comment” comme un cas particulier de construction avec question enchâssée, et le lien de “savoir comment” à “savoir que” comme cas un particulier du lien plus général de “savoir + question” à “savoir + complétive”.

²Ginzburg (1995, II, n. 13) cite notamment l'anglais, l'hébreu, le japonais, le turc. C'est vrai plus généralement des langues romanes, ainsi qu'en allemand, en arabe littéral, en russe, en coréen. Une exception apparente est fournie par les énoncés négatifs exclamatifs du genre : “Pierre ne croira jamais qui vient ce soir !”, ou “Pierre ne croira jamais comment tu as résolu le problème !”. Toutefois, on peut noter que ces énoncés sont exclamatifs, requièrent l'usage de la négation, et ne fonctionnent qu'avec les questions dites constituantes, et non avec les questions polaires (type *oui/non*). On ne peut pas dire : “*Pierre ne croira pas si tu viens ce soir !”. Le sens des énoncés correspondants semble par ailleurs être : “quand il *saura* qui vient/comment tu as résolu le problème, Pierre ne le croira pas”. Je n'ai pas de théorie à proposer pour cette classe d'exemples.

problème épistémologique : est-il nécessaire de supposer que *croire* et *savoir* expriment des relations à des entités de nature différente ? Quelles sont les conséquences de cette hypothèse sur la définition du savoir par rapport à la croyance ?

2. Du point de vue sémantique, l'hypothèse donne lieu à des généralisations fausses, si l'on pense qu'elle fournit une condition nécessaire et suffisante pour qu'un verbe qui admet des compléments déclaratifs admette par là-même des compléments interrogatifs. La factivité n'est apparemment pas une condition nécessaire pour l'enchâssement. Ainsi le verbe *dire* enchâsse les questions, mais il est admis que *dire* n'est pas factif :

(5.7) Pierre dit que Marie est venue \nRightarrow Marie est venue

(5.8) Pierre dit qui est venu

Inversement, la factivité n'est apparemment pas une condition suffisante pour l'enchâssement des questions. Ainsi, comme le remarque Lahiri (2002), il est admis que *regretter*, ou *déplorer* sont des verbes d'attitude factifs, et cependant ils n'admettent pas de compléments interrogatifs :

(5.9) Pierre regrette qu'il pleuve \Rightarrow il pleut

(5.10) *Pierre regrette si Marie est venue

(5.11) *Pierre regrette qui est venu

(5.12) *Pierre regrette comment résoudre le problème

Le fait qu'un verbe comme *croire* n'admette pas les compléments interrogatifs constitue une énigme sémantique relativement peu étudiée dans la littérature linguistique. L'objet de ce chapitre est de défendre et d'expliquer le bien-fondé de l'hypothèse de factivité, et de montrer quelles conséquences épistémologiques il est possible d'en tirer touchant le lien entre croyance et connaissance. Comme Ginzburg, je soutiens qu'il est raisonnable d'envisager que *croire* et *savoir* ne prennent pas exactement le même type de complément déclaratif. Mais au contraire de Ginzburg, je pense que le recours à une notion primitive de fait, distincte de la notion de proposition vraie, est superflu pour rendre compte de la différence de comportement entre ces deux verbes. Une notion plus fine que la notion de proposition est effectivement requise pour la sémantique de *savoir*, mais la notion de *proposition indexicale*, introduite dans la sémantique intensionnelle des questions de Groenendijk et Stokhof, est plus adéquate pour rendre compte des phénomènes, et pertinente du point de vue épistémologique.

Le chapitre est structuré en trois parties principales. Dans la première section, j'examine dans quelle mesure la distinction néo-russellienne des notions de fait et de proposition est adéquate pour rendre compte du comportement respectif de *croire* et de *savoir* pour l'enchâssement des questions.

La section suivante sera consacrée à l'hypothèse inverse : si l'on maintient l'idée que *croire* et *savoir* ont le même type sémantique, alors on ne voit pas immédiatement pourquoi le verbe *croire*, si l'on adopte la sémantique intensionnelle des questions de Groenendijk et Stokhof, n'admettrait pas les compléments interrogatifs. Le cœur de mon propos sera consacré à la résolution de cette énigme, et aux conséquences épistémologiques qui en résultent. Je conclurai, enfin, en évoquant les perspectives relatives à la généralisation de l'hypothèse de factivité pour les verbes comme *dire* et *regretter*.

5.1 Faits et propositions

Dans cette section j'envisage une première stratégie pour rendre compte du fait que le verbe *croire*, contrairement à *savoir*, n'admet pas de compléments interrogatifs. Cette stratégie repose sur l'idée que *croire* et *savoir* expriment des relations à des entités de nature différente : des faits dans le cas de *savoir*, des propositions dans le cas de *croire*. L'explication du comportement spécifique de *croire* et de *savoir* vis-à-vis des questions obéit au schéma suivant :

1. Faits et propositions sont des entités irréductibles l'une à l'autre
2. *Croire* exprime une relation entre un agent et une proposition
3. *Savoir* exprime une relation entre un agent et un fait
4. Un verbe d'attitude qui admet les compléments déclaratifs admet les compléments interrogatifs si et seulement s'il exprime une relation entre un agent et un fait (hypothèse de factivité)

De 1, 2 et 4, il suit que *croire* n'admet pas les compléments interrogatifs. Inversement, il suit de 3 et 4 que *savoir* admet les compléments interrogatifs.

Pour que cette explication soit correcte, il importe de distinguer les notions de proposition vraie et de fait. Un agent peut croire une proposition vraie, et on peut également supposer qu'une proposition vraie exprime un fait, mais pour dire qu'un verbe d'attitude *exprime* une relation entre un agent et un fait, il faut que ce verbe exprime de façon systématique, ou dans tous les cas, une relation entre agent et fait, ce qui ne vaut pas de *croire*. Les hypothèses 1 à 3 doivent être comprises de cette façon.

Une manière de comprendre l'hypothèse de factivité formulée en 4, sur laquelle repose l'explication du contraste entre *croire* et *savoir*, est fournie par la considération de l'inférence suivante :

- (5.13)
$$\frac{\text{Pierre sait que Marie est venue}}{\text{Pierre sait si Marie est venue}}$$

Toute inférence de ce type, de “savoir que” vers “savoir si”, est valide. L’intuition sous-jacente à la formulation de l’hypothèse de factivité présentée ci-dessus est alors la suivante : si *croire* exprimait, de même que *savoir*, une relation systématique entre agent et fait, alors “croire si” devrait être une construction grammaticalement correcte. Cependant, même lorsqu’on dit :

(5.14) Pierre croit à raison que Marie est venue

on ne peut dire :

(5.15) *Pierre croit si Marie est venue

Selon cette intuition, la dénotation d’une clause complétive du type “que Marie est venue” varie suivant le verbe d’attitude qui précède la clause en question.

5.1.1 Russell sur les faits et les propositions

L’idée selon laquelle *croire* et *savoir* pourraient exprimer des relations à des entités de nature différente, des propositions dans le cas de *croire*, des faits dans celui de *savoir*, a en fait été envisagée par Russell en même temps qu’il a introduit la notion d’attitude propositionnelle. Russell (1918 : 93) écrit ainsi :

Quelle genre de nom donnerons-nous aux verbes tels que ‘croire’ et ‘souhaiter’ et ainsi de suite ? Je suis tenté de les appeler ‘verbes propositionnels’. Ce nom est suggéré purement par commodité, parce que ce sont des verbes dont la *forme* est de relier un objet à une proposition³.

Or Russell indique à la fin de la même section :

Je suis enclin à penser que la perception, par opposition à la croyance, va directement au fait et ne passe pas par la proposition. Quand vous percevez le fait, aucune erreur, cela va de soi, ne peut intervenir, car dès l’instant que votre objet est un fait, l’erreur est exclue. Je pense que la vérification, en dernier ressort, doit elle-même se réduire dans tous les cas à la perception de faits. Par conséquent, la forme logique de la perception doit être différente de la forme logique de la croyance,

³“What sort of a name shall we give to verbs like ‘believe’ and ‘wish’ and so forth ? I should be inclined to call them ‘propositional verbs’. This is merely a suggested name for convenience, because they are verbs which have the *form* of relating an object to a proposition” (Russell 1918 : 93).

tout simplement pour la raison que c'est un *fait* qui intervient (Russell 1918 : 93)⁴.

Russell ne dit pas explicitement s'il faut compter la connaissance, par opposition à la croyance, comme une forme de perception. Mais l'ensemble des remarques que formule Russell sur le lien entre faits, propositions, et verbes d'attitude indique clairement que pour Russell, la connaissance des vérités est analogue à la perception, dans la mesure où elle n'est pas susceptible d'erreur, et dans la mesure où *voir* et *savoir* sont l'un comme l'autre des verbes factifs.

Pour Russell l'articulation entre faits et propositions se fait comme suit. Les faits sont ce qui rend les propositions vraies ou fausses et font partie intégrante du monde objectif. Des propositions, Russell écrit par ailleurs :

Une proposition, pourrait-on dire, est une phrase à l'indicatif, une phrase qui affirme quelque chose, et non qui questionne, commande ou exprime un souhait. Ce peut aussi être une phrase de ce genre précédé par le mot 'que'. Par exemple : 'que Socrate est en vie', 'que deux et deux font quatre', 'que deux et deux font cinq', toute expression de ce genre constitue une proposition (Russell 1918 : 43-44)⁵.

Une proposition est donc vue tantôt comme une phrase déclarative, tantôt comme la clause introduite par "que" et qui contient cette même phrase déclarative. Par ailleurs, lorsque Russell traite de la forme logique des énoncés enchâssés dans les contextes de croyance ("What is the status of *p*, in 'I believe *p*'"), Russell fait remarquer que les propositions demandent à être analysées à leur tour, et se résolvent en particuliers et propriétés. La notion de proposition désigne alors ce qu'il conviendrait d'appeler, plus proprement, le contenu propositionnel exprimé par l'énoncé enchâssé. Cette notion de contenu propositionnel, dans l'analyse de Russell, reste elle-même distincte de la notion de fait.

⁴"I am inclined to think that perception, as opposed to belief, does go straight to the fact and not through the proposition. When you perceive the fact you do not, of course, have error coming in, because the moment it is a fact that is your object error is excluded. I think that verification in the last resort would always reduce itself to the perception of facts. Therefore, the logical form of perception will be different from the logical form of believing, just because of that circumstance that it is a *fact* that comes in" (Russell 1918 : 93).

⁵"A proposition, one may say, is a sentence in the indicative, a sentence asserting something, not questioning or commanding or wishing. It may also be a sentence of that sort preceded by the word 'that'. For example : 'That Socrates is alive', 'That two and two are four', 'That two and two are five', anything of that sort will be a proposition" (Russell 1918 : 43-44).

Sans rentrer dans les détails de la théorie russellienne des propositions, on voit que les conceptions défendues par Russell vont directement dans le sens d'une théorie sémantique dans laquelle la dénotation de la clause complétive enchâssée sous un verbe d'attitude varie avec le verbe d'attitude. La théorie de Russell satisfait en effet les trois premières hypothèses de la section précédente : faits et propositions vraies sont des entités distinctes, *croire* exprime une relation entre agent et proposition (qui demande à être analysée), *percevoir* une relation entre un agent et un fait. Russell suggère par ailleurs que la distinction entre *percevoir* et *croire* s'accompagne de distinctions analogues pour d'autres attitudes, comme *vouloir* et *désirer*.

5.1.2 Ginzburg et Vendler sur les verbes d'attitude

Les arguments donnés par Russell en faveur d'une différence de forme logique des contenus de la croyance et de la perception sont fondés plus sur des considérations épistémologiques (la croyance, contrairement à la perception, est susceptible d'erreur) que grammaticales. Le premier auteur à avoir attiré directement l'attention sur les divergences grammaticales de *savoir* et *croire*, est Vendler (Vendler 1972 en particulier). Pour Vendler ces distinctions mettent directement en évidence la nécessité de distinguer faits et propositions vraies. Plus récemment, Jonathan Ginzburg a repris la plupart des données de Vendler et proposé une théorie sémantique néo-russellienne (dans un cadre de sémantique des situations) de l'enchâssement des questions sous les verbes d'attitude. Dans cette section j'examine de près les arguments sémantiques et grammaticaux de Ginzburg-Vendler en faveur d'une ontologie de faits et de propositions.

Vendler sur l'ambiguïté des clauses complétives. Vendler met en avant trois types de constructions dans lesquelles *savoir* et *croire* présentent des contrastes⁶.

1. *Savoir* enchâsse les compléments interrogatifs, non pas *croire*
2. *Savoir* appelle une question de type *comment*, croire une question de type *pourquoi*

Ainsi on demande :

(5.16) Comment Pierre sait-il qu'il pleut ?

non pas :

(5.17) *Comment Pierre croit-il qu'il pleut ?

⁶J. L. Austin est en réalité le premier à avoir observé le second de ces contrastes.

Inversement, il est correct de demander :

(5.18) Pourquoi Pierre croit-il qu'il pleut ?

et non pas :

(5.19) *Pourquoi Pierre sait-il qu'il pleut ?

3. Enfin, *croire* et *savoir* n'ont pas le même sens lorsque l'on compare les constructions avec des relatives en "ce que" (ou compléments spécificationnels, sur lesquels nous reviendrons *infra* en 5.3.1). Considérons :

(5.20) Pierre sait ce que dit Paul

(5.21) Pierre croit ce que dit Paul

Si Paul a dit : "il pleut", alors les inférences qu'on peut établir sur la base des énoncés précédents ne sont pas les mêmes dans chaque cas. Dans le premier cas, on infère :

(5.22) Pierre sait que Paul dit qu'il pleut

Dans le second :

(5.23) Pierre croit qu'il pleut

Les données de Vendler suggèrent que ces trois catégories de faits linguistiques sont liées les unes aux autres. L'explication proposée par Vendler est exactement celle que nous avons esquissée en tête de ce chapitre. Vendler résume en effet sa position de la façon suivante :

La forme de base de l'objet verbal à la fois pour *croire* et pour *savoir* est la clause complétive. Or, au début de ce chapitre, j'ai suggéré que ces verbes ne peuvent avoir le même objet verbal. Ces deux affirmations ne s'opposent pas nécessairement, bien sûr, si les clauses complétive peuvent être ambiguës (Vendler 1972 : 105)⁷.

Vendler poursuit plus loin en écrivant :

On peut aisément rendre compte de toutes ces différences par la simple hypothèse suivante. Il y a deux genres de clauses complétives, les clauses subjectives et les clauses objectives. Elles sont distinctes parce que, premièrement, elles obéissent à des restrictions de co-occurrence entièrement différentes : les unes correspondent aux P-noms subjectifs et aux verbes subjectifs comme *dire* et *croire*, les autres correspondent

⁷"The basic form of the verb-object for both *believe* and *know* is the *that*-clause. Yet, at the beginning of this chapter, I suggested that these verbs cannot have the same verb-object. These two claims need not conflict, of course, if *that*-clauses can be ambiguous" (Vendler 1972 : 105).

aux P-noms objectifs et aux verbes objectifs tels que *dire* et *savoir* (Vendler, 1972 : 111)⁸.

Vendler appelle “P-noms” des expressions qui peuvent être conjointes aux clauses complétives au moyen du verbe *être*. Ainsi, Vendler fait remarquer que l’on peut dire :

(5.24) Son hypothèse est que Marie est venue

(5.25) Le fait est que Marie est venue

(5.26) La cause du phénomène est qu’il pleut

Les noms du genre “hypothèse” ou “croyance” peuvent être précédés d’un article possessif comme “son”, au contraire de noms comme “fait” ou “cause”. Les expressions du premier type sont du même coup appelées P-noms subjectifs, celles du second type P-noms objectifs. Réciproquement, lorsqu’on dit :

(5.27) Pierre croit que Marie est venue

(5.28) Pierre sait que Marie est venue

cela signifie :

(5.29) Pierre croit une certaine hypothèse

(5.30) Pierre connaît un certain fait

De même on peut dire :

(5.31) Pierre connaît la cause du phénomène

si la cause du phénomène est qu’il pleut et que Pierre sait qu’il pleut, mais en aucun cas :

(5.32) *Pierre croit la cause du phénomène

quand bien même la cause du phénomène est qu’il pleut et que Pierre croit justement qu’il pleut.

⁸“All these differences can readily be accounted for by the following simple hypothesis. There are two kinds of *that*-clauses, the subjective and the objective. They are distinct because, first, they have entirely different co-occurrence restrictions : one kind fits subjective P-nouns and subjective verbs such as *say* and *believe*, the other kind fits objective P-nouns and objective verbs such as *tell* and *know*” (Vendler, 1972 : 111).

Les tests de nominalisation de Ginzburg. L'idée de mettre en relation clauses complétives et ce que Vendler appelle P-noms a été reprise de façon systématique par Ginzburg pour montrer que la dénotation des clauses complétives n'est pas la même après *croire* et *savoir*. Ginzburg associe ainsi à la nominalisation des clauses complétives deux tests inspirés des tests de réfentialité de Quine : la substitution d'expressions coextensionnelles et la généralisation existentielle. Quine soutient, en particulier, que l'occurrence d'une expression est purement référentielle dans un certain contexte si et seulement si on peut lui substituer toute expression coextensionnelle *salva veritate* dans ce même contexte, et seulement si on peut substituer à cette occurrence une variable libre nouvelle, et la lier par un quantificateur existentiel prenant portée large sur le contexte en question.

Les arguments généraux que donne Ginzburg pour adapter les tests de Quine au cas des compléments de *croire* et de *savoir* ne sont pas absolument limpides, mais les tests en question permettent du moins d'obtenir de façon systématique l'existence de certaines paires minimales.

Notons que dans le cas de l'anglais, les verbes *believe* et *know* peuvent être suivis indifféremment d'une clause complétive (*that-clause*), ou d'une expression nominale (complément d'objet direct). En revanche le verbe *know* correspond en français aux deux verbes *savoir* et *connaître*, or en français contemporain *savoir* est utilisé de préférence à *connaître* avant une clause complétive, et *connaître* de préférence à *savoir* devant une expression nominale. La nominalisation des clauses complétives qui suivent le verbe *savoir* implique par conséquent, en général, de lui substituer le verbe *connaître*.

• Généralisation existentielle

(5.33) Pierre croit qu'il pleut
Pierre croit une certaine hypothèse

(5.34) Pierre sait qu'il pleut
Pierre connaît une certaine hypothèse

L'inférence, dans le cas de (5.33) est clairement valide, mais non pas dans le cas de (5.34). Comme chez Vendler, le test de généralisation est destiné à montrer que *connaître* ne saurait exprimer une relation entre agent et hypothèse, mais doit exprimer une relation d'un type différent.

• Substitution

(5.35) Pierre croit l'annonce faite à la télévision
L'annonce faite à la télévision = qu'il pleut en Bretagne
Pierre croit qu'il pleut en Bretagne

- (5.36) Pierre connaît l'annonce faite à la télévision
 L'annonce faite à la télévision = qu'il pleut en Bretagne
 Pierre sait qu'il pleut en Bretagne

Seule la première inférence de substitution est valide. La seconde n'est pas valide car il suffit d'imaginer que Pierre certes connaît l'annonce faite à la télévision, mais tout simplement que l'annonce en question est erronée, ou encore que Pierre n'y accorde qu'une confiance très modérée. Le test de substitution, comme on peut le voir, produit un contraste exactement analogue de celui que relève Vendler dans le cas des exemples (5.20) et (5.21), puisque dans le premier cas Pierre croit *ce que dit* l'annonce, et que dans le second il sait *ce que dit* l'annonce, sans pour autant qu'on puisse lui attribuer le même contenu au moyen d'une clause complétive.

La conclusion que tire Ginzburg de ces données est du même coup exactement l'analogue de celle que propose Vendler. Ginzburg généralise par ailleurs l'usage de ces deux tests aux autres verbes d'attitude, en particulier *dire* et *se demander*, et conclut de la façon suivante :

Ces données constituent le sommet d'un iceberg empirique en faveur de l'abandon de l'étiquette *attitudes propositionnelles*, utilisée comme terme passe-partout pour les expressions qui enchâssent les clauses complétives, vue la présupposition que cette étiquette comporte, selon laquelle tous les prédicats de ce type prennent des propositions comme arguments (Ginzburg 1995, II : 16)⁹.

Comme nous l'avons vu, Russell lui-même, dès l'introduction de la notion d'attitude propositionnelle, suggérait que l'expression "propositionnelle" manquait d'être adéquate, à la fois parce que les propositions, selon lui, sont des entités complexes qui se résolvent en éléments plus simples¹⁰, et d'après l'idée selon laquelle certains verbes d'attitude expriment une relation entre agents et faits, plutôt qu'entre agents et propositions.

Sur la base des tests de nominalisation, Ginzburg propose une classification tripartite des verbes d'attitude, la première des trois catégories qu'il distingue étant elle-même subdivisée. Il distingue ainsi les verbes "résolutifs

⁹"This data constitutes the tip of an empirical iceberg that motivates discarding the label *propositional attitudes* as a catchall term for the 'that-clause' embedders, given the presupposition that label carries that all such predicates take propositions as arguments" (Ginzburg 1995, II : 16).

¹⁰Cf. Russell (1918 : 87). Russell 1918 considère que les propositions sont des fictions logiques. Il écrit ainsi : "You have to say that you believe propositions. The awkwardness of that is that obviously propositions are nothing. Therefore that cannot be the true account of the matter".

factifs” (*savoir*), “résolutifs non-factifs” (*dire*), les verbes doxastiques et d’assertion (ou verbes “VF”, dont le contenu est susceptible d’être vrai ou faux, comme *croire*, *affirmer*), et enfin les verbes interrogatifs (*se demander*).

Aux trois principales catégories de verbes correspondent trois types primitifs d’objets, dans l’ontologie formelle que préconise Ginzburg : les faits, correspondant aux verbes résolutifs factifs ; les propositions, dans le cas des verbes VF ; enfin les questions, dans le cas des verbes interrogatifs. L’hypothèse que formule Ginzburg dans le cas d’un verbe résolutif non-factif comme *dire* est que ce verbe prend tantôt une proposition, tantôt un fait dans sa dénotation, suivant le sens dans lequel le verbe est utilisé.

Pour expliquer le fait que *savoir* admet aussi bien les compléments déclaratifs qu’interrogatifs, Ginzburg a recours à la notion technique de *coercition*¹¹, destinée à rendre compte du fait qu’un verbe comme *savoir* peut enchâsser aussi bien les compléments interrogatifs que déclaratifs. Ginzburg admet, de façon essentiellement stipulative, qu’une question peut être ramenée (*coerced*) à un fait en ce sens, mais jamais à une proposition. L’explication du fait que *croire* et les autres verbes VF n’admettent pas les compléments interrogatifs suit du même coup directement de cette hypothèse.

5.1.3 Objections

La théorie de Russell-Vendler-Ginzburg de la distinction entre faits et propositions vraies permet d’expliquer les différences de comportement grammatical entre *savoir* et *croire* et valide l’intuition selon laquelle la différence entre la croyance simple et la connaissance est autre qu’une simple différence de degré. Plusieurs objections peuvent néanmoins être formulées contre le caractère adéquat d’une telle théorie.

La première objection (cf. hypothèses 2 et 3) porte sur l’adéquation même de l’hypothèse selon laquelle les clauses complétives pourraient être ambiguës. L’objection est fournie par la considération des pronoms anaphoriques qui font référence à la même clause complétive pour différents verbes d’attitude¹². Ainsi on dit :

- (5.37) Pierre sait que Marie n’a qu’un homme dans sa vie, quant à Paul, bien qu’il lui arrive d’en douter de temps à autre, il en est à peu près convaincu

¹¹La notion de *coercition* (*coercion*) est empruntée à J. Pustejovski. Je laisse ici de côté le détail technique de la théorie de Ginzburg, ceux-ci n’étant pas indispensables à mon argumentation.

¹²Williamson (2000 : 43) formule la même objection contre la théorie de Vendler, et rejette plus généralement la distinction entre faits et propositions vraies.

pour :

- (5.38) Pierre sait que Marie n'a qu'un homme dans sa vie, quant à Paul, bien qu'il lui arrive de douter que Marie n'a qu'un homme dans sa vie, il est à peu près convaincu qu'elle n'a qu'un homme dans sa vie

Si l'on suit Russell, Vendler et Ginzburg, alors on doit dire que la clause complétive qui suit le verbe “sait” dénote un fait. En revanche “douter” et “être convaincu” sont des verbes subjectifs au sens de Vendler, qui d'ailleurs n'admettent pas les compléments interrogatifs. La clause complétive qui les suit doit dénoter dans ce cas une proposition, distincte d'un fait. Mais l'énoncé (5.37) suggère néanmoins que c'est le même contenu qui constitue l'objet du savoir de Pierre, comme du doute et de la conviction de Paul. Ce type d'exemple incite plus à identifier fait et proposition vraie, dans ce cas, qu'à introduire une catégorie de faits distincte de la catégorie des propositions¹³.

Une seconde objection, plus massive que la précédente, porte sur le caractère proprement explicatif de l'hypothèse de factivité pour expliquer l'admission des compléments interrogatifs (cf. hypothèse 4). Comme le fait remarquer Lahiri, les énoncés suivants, dans les usages clairement factifs du verbe *regretter*, peuvent être substitués l'un à l'autre :

- (5.39) Pierre regrette qu'il pleuve
 (5.40) Pierre regrette le fait qu'il pleuve

Cependant *regretter* n'admet pas les compléments interrogatifs. L'exemple (5.40) semble indiquer que *regretter*, comme les verbes de perception pour Russell, exprime une relation directe entre un agent et un fait, non pas simplement une relation entre agent et proposition. Une manière de le vérifier est de comparer (5.40) avec l'énoncé analogue pour *croire*, manifestement incorrect :

- (5.41) *Pierre croit le fait qu'il pleut

Toutefois (5.42) est également incorrect, ce qui suggérerait alors, toujours en vertu du même critère, que la clause complétive qui suit *savoir* ne dénote pas nécessairement un fait :

¹³Cette objection n'est pas décisive, comme me le fait remarquer B. Geurts, dans la mesure où l'on trouve des cas d'anaphores dans lesquels le type du pronom est clairement distinct de celui de l'antécédent, comme dans l'exemple de T. Carlson : “there are crocodiles in my bathroom, and I thought they were extinct”, où le pronom “they” fait référence à l'espèce, là où le nom “crocodiles” fait référence à des individus. Un mécanisme de coercion pourrait expliquer ce changement de type, et on pourrait éventuellement concevoir qu'il en aille de même pour le cas de (5.37).

(5.42) *Pierre connaît le fait qu’il pleut

Le cas de *regretter* met du même coup sérieusement en doute le recours à une ontologie primitive de faits pour rendre compte de l’enchâssement des questions.

Une troisième objection enfin, de portée plus générale, est relative au défaut de parcimonie d’une ontologie dans laquelle faits et propositions vraies sont des entités distinctes (cf. hypothèse 1). Non seulement il sera plus économique, toutes choses égales par ailleurs, de construire la notion de fait à partir de la notion de proposition, mais la théorie attendue devrait être capable de rendre compte du comportement similaire de *croire* et *regretter* pour l’enchâssement des questions, comme du fait que *savoir* et *regretter* sont l’un et l’autre factifs.

Aucune de ces trois objections n’est absolument décisive, pas même l’objection méthodologique qui vient d’être formulée, dans la mesure où faits et propositions sont construits sur la base d’entités plus élémentaires, chez Ginzburg, et où le choix entre des ontologies formelles distinctes est aussi une affaire d’économie théorique globale, et pas simplement locale. Il reste que la théorie de Ginzburg est dans une large mesure stipulative, et complexe dans sa mise en œuvre. Pour ces différentes raisons, je propose dans la section qui suit de reconsidérer le problème dans un cadre intensionnel plus classique, dans lequel faits et questions sont construits à partir de la notion de proposition. Il s’agit, tout en préservant les intuitions de Russell, Vendler et Ginzburg, de montrer qu’on peut les formaliser de façon plus directe, sans recourir à la distinction entre faits et propositions vraies.

5.2 Une énigme de la croyance

L’opposition qui existe entre les verbes *croire* et *savoir* pour l’enchâssement des compléments interrogatifs est symétrique de celle qui existe entre les verbes *savoir* et *se demander* pour les compléments déclaratifs : *se demander* ne prend que des compléments interrogatifs, mais pas de compléments déclaratifs, au contraire de *savoir*. Ce problème a fourni l’une des motivations de la sémantique intensionnelle des questions de Groenendijk et Stokhof. Malgré cela, Groenendijk et Stokhof sont restés allusifs sur le traitement à donner de l’opposition entre *croire* et *savoir*. Dans cette section, je commence par rappeler brièvement les éléments de la sémantique G&S des questions, et transpose dans ce cadre le test de nominalisation et substitution de Ginzburg-Vendler. Cette transposition amène à formuler ce que j’appelle ici une “énigme de la croyance” : si *savoir* et *croire* ont les

mêmes objets propositionnels, et si une question, étant donné un contexte, dénote la réponse propositionnelle vraie à cette question dans le contexte, alors il semble qu'on devrait pouvoir dire "Pierre croit s'il pleut" dans le cas où il pleut et où la croyance de Pierre est correcte.

5.2.1 Intension et extension des questions

La sémantique des questions de Groenendijk et Stokhof (dorénavant G&S) construit la valeur sémantique des clauses interrogatives à partir de la notion classique de proposition, définie comme ensemble de mondes possibles. En cela, leur sémantique est parente de la sémantique des questions proposée antérieurement par Karttunen (1977), et avant lui par Hamblin (1971). La raison pour laquelle j'utilise la sémantique G&S de préférence à celle de Karttunen ou Hamblin est principalement liée au fait que G&S donnent un traitement homogène des compléments déclaratifs et interrogatifs après le verbe *savoir* : pour Karttunen et Hamblin, une question dénote un ensemble de propositions, alors que pour G&S elle dénote une proposition. Karttunen est contraint pour cette raison de postuler deux entrées lexicales pour le verbe *savoir*, là où G&S n'en ont qu'une. Plus fondamentalement, le complément interrogatif "si ϕ ", dans l'expression "savoir si ϕ ", est en fait interprété par G&S comme un conditionnel, et cette intuition, comme je propose de le montrer, est particulièrement éclairante concernant la différence de comportement de *croire* et *savoir*.

Savoir si ϕ , c'est savoir que ϕ , si ϕ est vrai, ou bien savoir que non- ϕ , si ϕ est faux. Autrement dit, *savoir* si ϕ est définissable à partir de *savoir* que ϕ , moyennant l'équivalence : $K?\phi \equiv (\phi \rightarrow K\phi) \wedge (\neg\phi \rightarrow K\neg\phi)$. Par abstraction, "si ϕ " est interprété, sous la portée de *savoir*, comme signifiant tantôt "que ϕ ", dans le cas où ϕ est vrai, tantôt "que non- ϕ ", dans le cas où ϕ est faux. Or la valeur sémantique de "que ϕ ", classiquement, est définie comme la proposition exprimée par l'énoncé ϕ . De même, la valeur sémantique de "que non- ϕ " correspond à la proposition exprimée par l'énoncé non- ϕ . Par extension, la valeur sémantique de la question "si ϕ " est définie par G&S comme une proposition variable, une proposition dont la définition varie avec la valeur de l'énoncé ϕ dans le contexte d'énonciation.

Dans la théorie des types à deux sortes de variables¹⁴, on représente la proposition "que ϕ " par le terme $\lambda w(\phi(w) = 1)$, c'est-à-dire l'ensemble des mondes w dans lesquels ϕ est vrai. La valeur de la question "est-ce que ϕ ?", ou de façon semblable "si ϕ ", dans le cas indirect, est par conséquent définie

¹⁴Cf. Gallin 1975 pour une présentation de cette théorie, et la discussion qu'en donnent Groenendijk & Stokhof 1982.

par le terme $\lambda w(\phi(w) = \phi(i))$, où i désigne le contexte d'énonciation, c'est-à-dire l'ensemble des mondes où ϕ prend la même valeur que dans le monde actuel. En effet, la valeur sémantique de "si ϕ " est égale à $\lambda w(\phi(w) = 1)$ ("que ϕ ") si $\phi(i) = 1$ (" ϕ est vrai"), et à $\lambda w(\phi(w) = 0)$ ("que non- ϕ ") si $\phi(i) = 0$ (" ϕ est faux"), et s'exprime donc directement sous la forme $\lambda w(\phi(w) = \phi(i))$. Ce terme correspond à ce que G&S appellent *l'extension* d'une question, *l'intension* de la question étant définie de façon naturelle comme le terme $\lambda w'\lambda w(\phi(w) = \phi(w'))$ obtenu par abstraction à partir du précédent.

La distinction entre extension et intension d'une question est au cœur de l'explication des propriétés sémantiques respectives des verbes *savoir* et *se demander*. *Savoir* est considéré comme un verbe extensionnel, au sens où il prend dans sa dénotation l'extension de la question "si ϕ " : "savoir si ϕ ", c'est nécessairement "savoir que ϕ " ou "savoir que non- ϕ ", c'est-à-dire connaître la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte) à la question "est-ce que ϕ ?". "Se demander si ϕ ", en revanche, ne signifie pas, pour ainsi dire, "demander une proposition", mais considérer un ensemble de réponses possibles : *se demander* est donc *intensionnel*, au sens où il s'applique à l'intension de la clause interrogative qui le suit.

Dans ce qui suit, nous considérons un langage intensionnel simplifié, avec pour symboles de prédicats binaires B , K , et W pour "croire", "savoir" et "se demander" respectivement. On représente par $V(a, \phi)$ l'énoncé "*a* attitude que ϕ " (pour $V \in \{B, K, W\}$), et par $V(a, ?\phi)$ l'énoncé "*a* attitude si ϕ ", et de même pour les autres verbes. On note P^M la fonction qui associe à chaque monde du modèle M l'extension du symbole P (prédicat ou terme singulier) en ce monde, et par ϕ^M la fonction caractéristique associée à l'énoncé ϕ . On convient ici d'utiliser la théorie des types dans le métalangage, et non comme langage de traduction. On a alors :

$$\begin{aligned} M, i \models K(a, \phi) & \text{ssi } (a^M, \lambda w(\phi^M(w) = 1)) \in K^M(i) \\ M, i \models K(a, ?\phi) & \text{ssi } (a^M, \lambda w'\lambda w(\phi^M(w) = \phi^M(w'))(i)) \in K^M(i) \\ M, i \models W(a, ?\phi) & \text{ssi } (a^M, \lambda w'\lambda w(\phi^M(w) = \phi^M(w')) \in W^M(i) \end{aligned}$$

Que K prenne un complément déclaratif ou interrogatif, on voit que son type reste constant $\langle\langle s, t \rangle, \langle e, t \rangle\rangle$, c'est-à-dire qu'il exprime à chaque fois une relation entre individu et proposition. W , en revanche, est de type $\langle\langle s, \langle s, t \rangle \rangle, \langle e, t \rangle\rangle$, il exprime une relation entre individu et concept propositionnel. *Savoir* et *se demander* ne sont pas du même type, et la distinction entre extension et intension d'une question explique que l'un prenne seulement les compléments interrogatifs, contrairement à l'autre. Qu'en est-il alors pour *croire*? G&S (1982 : 186) font à ce sujet la remarque suivante :

Bien sûr, il y a aussi des verbes tel que *se demander*, qui prennent seulement les compléments interrogatifs, et des verbes tels que *croire*,

qui prennent seulement des compléments déclaratifs. Les faits peuvent aisément être pris en compte à l'aide d'une sous-catégorisation syntaxique ou, de façon préférable, en sémantique lexicale, à l'aide de postulats de signification¹⁵.

La remarque suggère que pour expliquer la différence de comportement entre *croire* et *savoir*, on puisse par exemple assigner à chacun des types différents, comme dans le cas de *savoir* et *se demander*. Ce traitement, toutefois, ne fait pas l'objet d'un développement séparé dans leur travail. En particulier, la sémantique habituelle des verbes d'attitude donne le même type $\langle\langle s, t \rangle, \langle e, t \rangle\rangle$ à *croire* et à *savoir*. Le problème qu'il faut examiner est alors le suivant : si l'on maintient l'idée que *croire* et *savoir* sont de même type propositionnel, peut-on rendre compte directement du fait que *croire* n'admet pas les questions ?

5.2.2 Le problème de *croire*

Une manière de répondre à la question précédente consiste à reformuler le test de substitution de Ginzburg-Vendler dans le cadre intensionnel de G&S. Supposons que Pierre croit qu'il pleut dans une situation où il pleut effectivement. Pierre, pour autant, n'a que des indices en faveur du fait qu'il pleut, et l'on ne dirait pas qu'il *sait* qu'il pleut. Dans une telle situation, (a) et (b) ci-dessous sont vrais. En outre, on peut en inférer (c) et (d) :

- (a) Pierre croit qu'il pleut
- (b) Il pleut
- (c)

Qu'il pleut est la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte) à la question "pleut-il ?"
- (d) Pierre croit la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte) à la question "pleut-il ?"

L'énoncé (c) résulte directement de (b), et (d) provient de (a) et (c) par substitution de la description définie "la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte)..." à la complétive "qu'il pleut", moyennant l'identité formulée en (c). Plus formellement, si par définition :

$$M, i \models B(a, \phi) \text{ ssi } (a^M, \lambda w(\phi^M(w) = 1)) \in B^M(i)$$

Alors, par hypothèse (cf. (a) et (b)) :

¹⁵"Of course, there are also verbs such as *wonder*, which take only *wh*-complements, and verbs such as *believe*, which take only *that*-complements. The relevant facts can easily be accounted for by means of syntactic subcategorization or, preferably, in lexical semantics, by means of meaning postulates" (G&S 1982 : 186).

$$\begin{aligned} M, i &\models B(a, \phi) \\ M, i &\models \phi \end{aligned}$$

Donc :

$$\begin{aligned} (a^M, \lambda w(\phi^M(w) = 1)) &\in B^M(i), \text{ et } \phi^M(i) = 1, \text{ d'où par substitution :} \\ (a^M, \lambda w(\phi^M(w) = \phi^M(i))) &\in B^M(i), \text{ et par les règles de réduction :} \\ (a^M, \lambda w' \lambda w(\phi^M(w) = \phi^M(w'))(i)) &\in B^M(i) \end{aligned}$$

Le problème, dans ce cas, est qu'on ne voit pas alors pourquoi on ne pourrait dire, par parité avec le cas de *savoir* :

(e) *Pierre croit s'il pleut

En effet, dans le contexte spécifié, Pierre est bien dans un rapport de croyance avec une proposition qui se trouve être la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?”, en ce sens il est dans un rapport de croyance avec l'extension de la question “pleut-il?”. Toutefois, lorsque G&S affirment que *savoir* est extensionnel pour les questions, ils ont manifestement autre chose en vue. Dans la section qui suit, je propose de clarifier précisément ce point et de montrer qu'on peut résoudre cette difficulté à l'intérieur même du cadre G&S.

5.3 Éléments de solution

L'énigme qui précède, on peut le noter, ne fournit pas nécessairement un argument *a contrario* en faveur des thèses de Vendler et Ginzburg, mais éventuellement un argument contre la sémantique G&S des questions. En effet, si une question était définie formellement comme l'ensemble des réponses possibles à cette question, comme chez Hamblin, alors le passage théorique de (d) à (e) ne se poserait pas : dans ce cas, on pourrait dire que Pierre a pour objet de croyance *une* réponse propositionnelle à la question “pleut-il”, que cette réponse est certes *la* réponse vraie, mais elle ne coïnciderait pas pour autant avec la valeur sémantique du complément interrogatif “s'il pleut”. Dans cette section, ma stratégie pour résoudre le problème sera différente : il ne s'agit ni de revenir à la position de Ginzburg, ni de modifier la sémantique G&S des questions, mais de montrer en quoi la factivité de *savoir* s'articule de façon naturelle avec l'enchâssement des questions telles que la sémantique G&S les représente. Dans la première section, je rapproche l'énigme qui précède du comportement respectif de *savoir* et *croire* vis-à-vis des compléments spécificatifs (“*savoir* ce que” vs. “*croire* ce que”). Les données suggèrent que *savoir* comporte un degré d'intensionnalité que ne comporte pas *croire*.

Dans la section qui suit, j'explique cette hypothèse en montrant que, comme le suggèrent G&S, l'enchâssement des questions est une conséquence directe du postulat de factivité de *savoir*, qui fait que les propositions connues sont par là-même des propositions indexicales au sens de G&S. La section 5.3.3 est une tentative plus spéculative pour expliciter ce lien entre factivité, intensionnalité du verbe *savoir*, et la notion de fiabilité de la connaissance.

5.3.1 Les compléments spécificationnels

Le problème formulé dans la section précédente n'est pas sans rappeler le problème désormais classique de Gettier (1963). Dans la situation que nous avons décrite, Pierre a une croyance vraie, cette croyance est par ailleurs justifiée (d'après nos remarques sur le contexte), et cependant elle ne compte pas comme connaissance. Malgré cela, la sémantique semble faire une prédiction trop forte, puisque dans une situation de ce genre, Pierre est dans une relation de croyance à l'extension de la question "pleut-il?" exactement de la même façon, semble-t-il, qu'il est dans une relation de connaissance avec l'extension d'une question d'après la sémantique de : "Pierre sait s'il pleut".

Pour résoudre cette énigme, il convient de revenir en arrière sur la série d'inférences proposées en (a)-(d). Sans être incorrects, notons que les énoncés (c) et (d), au contraire de (a) et (d), sont des artéfacts théoriques et non des énoncés du langage ordinaire. En particulier, l'import de (c) et (d) est l'intervention de la description définie "la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte), à la question : "pleut-il?". Cette description dénote une proposition. Par ailleurs, la chaîne d'inférences de (a) à (e) devient parfaitement licite si l'on substitue *sait* à *croit* en (a), et *connaît* à *croit* en (d) :

- (a') Pierre sait qu'il pleut
- (b') Il pleut
- (c') Qu'il pleut est la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte) à la question "pleut-il?"
- (d') Pierre connaît la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte) à la question "pleut-il?"
- (e') Pierre sait s'il pleut

La comparaison de *savoir* avec *croire* fait apparaître un contraste net entre les énoncés (d) et (d'), et suggère effectivement que la dénotation de la description définie "la réponse propositionnelle vraie (dans le contexte) à la question "pleut-il?"", utilisée pour nominaliser la complétive "qu'il pleut", varie selon qu'elle apparaît subordonnée à *croire* ou *savoir*. Le contraste est en quelque sorte symétrique de celui que nous avons observé plus haut, et

que Vendler (1972) a été le premier à remarquer, entre les inférences (5.35) et (5.36), que l'on peut répéter ici sous la forme (5.43) et (5.44) faisant intervenir des compléments spécificationnels (groupes nominaux introduit par “ce que”) :

(5.43) Pierre croit ce que dit Jacques
 ce que dit Jacques, c'est qu'il pleut

 Pierre croit qu'il pleut

(5.44) Pierre sait ce que dit Jacques
 ce que dit Jacques, c'est qu'il pleut

 Pierre sait qu'il pleut

L'inférence (5.43) est valide, au contraire de (5.44), puisque Pierre peut par exemple penser que Jacques se trompe. Or chacune de ces inférences est une inférence de substitution obtenue à partir de l'énoncé d'identité spécificationnel : “ce que dit Jacques, c'est qu'il pleut”. L'expression nominale “ce que dit Jacques”, dans ce contexte, dénote la proposition “qu'il pleut”. Ainsi, “qu'il pleut” correspond à l'extension de l'expression “ce que dit Jacques”, qui aurait pu dénoter un contenu propositionnel autre dans un contexte différent. Un exemple canonique d'énoncé d'identité spécificationnel est par exemple :

(5.45) Le nombre des planètes, c'est neuf

Le nombre neuf correspond ici à la dénotation actuelle de la description “le nombre des planètes”, de sorte que l'identité énoncée en (5.45) est seulement extensionnelle. L'inférence (5.43) indique que *croire*, contrairement à *savoir*, est extensionnel en ce sens, c'est-à-dire qu'il s'applique à l'extension de l'expression nominale “ce que dit Jacques”. *Savoir* n'est pas extensionnel en ce même sens, puisqu'il n'autorise pas cette substitution¹⁶.

Le contraste entre (5.43) et (5.44) suggère une distinction analogue pour (d) et (d') :

(d) Pierre croit la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?”

(d') Pierre connaît la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?”

En (d) le verbe *croire* devrait s'appliquer à l'extension de la description définie “la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?””. L'énoncé (d) est d'ailleurs plus naturel si on l'explique en disant :

¹⁶L'interaction entre verbes d'attitude et relatives libres en “ce que” appellerait un examen séparé. Romero (2003) propose une étude extrêmement pertinente du lien entre énoncés spécificationnels, questions cachées, et la sémantique de *know* en anglais.

(d*) Pierre croit ce qui se trouve être, *en fait*, la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?”

Le cas est différent avec (d'), puisque (d') autorise la substitution de l'interrogative indirecte “s'il pleut”. Plus généralement, *savoir* est manifestement *intensionnel* vis-à-vis de la description définie “la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?””, en un sens dans lequel *croire* est seulement *extensionnel*. Pour voir si cette hypothèse est correcte, il nous faut donner une analyse plus complète de ces notions d'intension et d'extension.

5.3.2 Factivité et propositions indexicales

Une manière de résumer ce qui précède est la suivante : G&S opposent *savoir* et *se demander* en affirmant que *savoir* est extensionnel vis-à-vis des questions, là où *se demander* est intensionnel. Cependant, les données suggèrent qu'une différence analogue vaut de *savoir* par rapport à *croire*. Lorsque l'on dit, en répétant ici (d*) sous une forme à équivalente :

(d*) Pierre croit une proposition qui est, en fait, la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?”

on suggère que Pierre n'a accès qu'à l'extension de la description comme telle, non pas à son contenu intensionnel. Canoniquement, l'intension d'une description définie correspond à un *concept individuel*, une fonction qui à chaque monde possible associe un individu. Dans le cas où la description est “la réponse propositionnelle vraie à la question “pleut-il?””, ce sera un *concept propositionnel*, c'est-à-dire une fonction qui à chaque monde possible associe une proposition, ce qui correspond exactement à la définition donnée par G&S de l'intension d'une question, son extension étant simplement une proposition. Pour autant, faut-il conclure que *savoir* et *croire* n'ont pas le même type propositionnel ?

Pour y répondre, il importe de revenir ici sur la factivité. Un verbe comme *savoir* satisfait le schéma : $K\phi \rightarrow \phi$. Étant donné un modèle M , on a donc pour postulat de signification (je laisse implicite ici la référence aux agents) :

$$\forall i[\lambda w(\phi^M(w) = 1) \in K^M(i) \Rightarrow \phi^M(i) = 1]$$

D'où il résulte que :

$$\forall i[\lambda w(\phi^M(w) = 1) \in K^M(i) \Rightarrow \lambda w(\phi^M(w) = \phi^M(i)) \in K^M(i)]$$

La factivité de *savoir* implique donc que, si une proposition (exprimée par un énoncé ϕ) est connue dans un certain contexte, alors cette proposition

correspond par là-même à la réponse vraie, dans ce contexte, à la question “est-ce que ϕ ?” (d’après la sémantique G&S des questions). Savoir qu’il pleut, c’est *ipso facto* connaître la réponse correcte à la question “pleut-il ?”, ou savoir s’il pleut.

Inversement, comme *croire* n’est pas factif, on n’a pas :

$$\forall i[\lambda w(\phi^M(w) = 1) \in B^M(i) \Rightarrow \phi^M(i) = 1]$$

mais tout au plus, dans le cas où la croyance est correcte :

$$\forall i[\lambda w(\phi^M(w) = 1) \in B^M(i) \ \& \ \phi^M(i) = 1 \Rightarrow \lambda w(\phi^M(w) = \phi^M(i)) \in B^M(i)]$$

Dans ce dernier cas cependant, c’est de façon contingente que la proposition coïncide avec l’extension de la question, et non pas directement en vertu de la sémantique lexicale du verbe *croire*. Dans les termes de G&S (1982 : 177) :

La dénotation des compléments en *que* ne dépend pas des indices : en chaque indice, *que* ϕ sélectionne la même proposition. La dénotation des compléments en *si* peut varier d’indice à indice, elle dépend des indices¹⁷.

Ainsi le terme $\lambda w(\phi^M(w) = 1)$ correspond à une proposition constante, alors que $\lambda w(\phi^M(w) = i)$ est une proposition indexicale au sens de G&S, qui dépend directement du contexte i . Or la factivité de *savoir* implique que chaque proposition connue est par là-même une *proposition indexicale*, dont l’intension correspond à la question induite par la proposition. Inversement, même quand une croyance est correcte, la proposition crue ne dépend pas de façon indexicale de l’état actuel du monde, vu que la croyance est toujours susceptible d’erreur.

Ces considérations invitent à maintenir l’idée que le contenu de *croire* et de *savoir* est propositionnel dans tous les cas. *Savoir que* ϕ , cependant, c’est connaître une proposition qui dépend directement de l’état actuel du monde. *Croire que* ϕ , c’est croire une proposition qui ne dépend pas nécessairement de l’état actuel du monde, même si cette proposition exprime un fait (est une proposition vraie). On rend ainsi justice à l’intuition de Russell, selon laquelle connaître, c’est en quelque sorte “aller directement au fait”, sans pour autant accepter l’idée que *croire* et *savoir* ont des contenus hétérogènes.

La factivité de *savoir* permet par conséquent d’inférer de façon directe que ce verbe, aussitôt qu’il enchâsse un complément déclaratif, enchâsse le complément interrogatif correspondant. De la même façon, on voit que

¹⁷“The denotation of *that*-complements is *index-independent* : at every index, *that* ϕ selects the same proposition. The denotation of *whether*-complements may vary from index to index, it is *index-dependent*” (G&S 1982 : 177).

s'il existait un prédicat du langage naturel tel que "croire véridiquement", alors ce prédicat devrait enchâsser les questions, en vertu de son caractère factif. Une expression telle que "croire véridiquement" n'est pas lexicalisée en langage naturel, cependant. Une explication simple est qu'une croyance véridique soit résulte d'une connaissance, soit est véridique de façon accidentelle, et constitue par là même une simple croyance. Ces remarques vont du même coup dans le sens de l'analyse comparée que donne Williamson (2000) de *savoir* et *croire*. Pour Williamson, *croire* et *savoir* sont des verbes qui expriment des états mentaux, mais un prédicat complexe tel que "croire véridiquement" n'exprime aucun état mental propre distinct de la croyance simple et de la connaissance pleine.

5.3.3 Une approche bidimensionnelle du problème

Il reste à rendre compte de l'idée selon laquelle *savoir* est intensionnel en un sens dans lequel *croire* est seulement extensionnel. Il y a une différence, avons-nous dit, entre "connaître la réponse vraie" et "croire ce qui est, *en fait*, la réponse vraie". Dans les deux cas, cependant, c'est la même proposition qui constitue la réponse vraie, et *croire* et *savoir* s'appliquent donc au même objet propositionnel. Dire que *savoir* est intensionnel, c'est en fait dire que cette proposition est appréhendée pour *savoir* d'une façon différente de celle dont elle l'est dans le cas de *croire*. C'est dire, en d'autres termes, que le concept propositionnel correspondant à une même proposition varie selon qu'il est déterminé par *savoir* ou par *croire*. Or un concept propositionnel est un objet intensionnel à deux dimensions. Dans cette section, je propose de faire le lien entre le traitement bidimensionnel de la notion de proposition indexicale donné par G&S, et le traitement bidimensionnel des descriptions définies esquissé par Stalnaker. L'objet de cet approfondissement est d'explicitier la notion de dépendance ou sensibilité de la connaissance à l'état actuel du monde.

L'expression "en fait" peut être considérée comme un opérateur de rigidification pour les descriptions définies. À la suite des travaux de Kamp sur l'opérateur temporel "maintenant", Stalnaker (1978 : 83, n. 7) a proposé une représentation bidimensionnelle des descriptions définies de façon à rendre compte de la différence de sens entre descriptions non-rigides et descriptions rigidifiées. En représentant les deux dimensions sous forme matricielle, les indices de ligne représentant les contextes d'énonciation, et les indices de colonne les circonstances d'évaluation, on obtient ainsi deux représentations différentes pour (d_1) : "le Président de la République Française", et (d_2) : "la personne qui est, *en fait*, le Président de la République Française" (les noms des présidents sont donnés par leurs initiales) :

(d_1)	1975	1982	1996	(d_2)	1975	1982	1996
1975	VGE	FM	JC	1975	VGE	VGE	VGE
1982	VGE	FM	JC	1982	FM	FM	FM
1996	VGE	FM	JC	1996	FM	FM	FM

Dans la matrice correspondant à (d_1) , les valeurs de chaque ligne varient, ce qui indique que la description n'est pas rigide. En revanche, dans la matrice correspondant à (d_2) , les lignes sont constantes, ce qui signifie que la description est cette fois rigidifiée relativement à chacun des contextes d'énonciation.

On peut de la même manière représenter de façon différente (d_3) : “la réponse correcte à la question : “pleut-il?””, et (d_4) : “la réponse qui est, *en fait*, la réponse correcte à la question : “pleut-il?””, et leur associant des concepts propositionnels distincts. Soient i et k deux mondes dans lesquels il est vrai qu'il pleut, et j un monde où il ne pleut pas. Pour simplifier, on indique dans chaque case la valeur booléenne (plutôt que propositionnelle) de la réponse :

(d_3)	i	j	k	(d_4)	i	j	k
i	1	0	1	i	1	1	1
j	1	0	1	j	0	0	0
k	1	0	1	k	1	1	1

La matrice de droite et celle de gauche ont même diagonale, ce qui décrit dans quelle mesure les descriptions (d_1) et (d_2) coïncident. Rapportée au verbe *savoir*, la matrice pour (d_3) indique par exemple qu'en chaque contexte, “connaître la réponse correcte à la question “pleut-il?””, c'est savoir ce qu'est la réponse vraie y compris lorsque les circonstances sont différentes de ce qu'elles sont relativement au contexte présent. Inversement, si l'on rapporte la matrice pour (d_4) à *croire*, alors “croire ce qui est, *en fait*, la réponse correcte à la question pleut-il” implique d'avoir dans chaque contexte une croyance correcte relativement à ce contexte, mais une croyance qui ici reste invariante lorsque les circonstances d'évaluation varient, et qui par conséquent ne sera pas correcte dans tous les cas. On peut remarquer que le concept propositionnel associé à (d_3) ne décrit plus ici l'intension au sens de G&S de la question “pleut-il?”, car alors la diagonale ne comporterait que des “1”. En effet, la matrice pour (d_3) représente le concept $\lambda w \lambda w' (\phi(w'))$, et celle pour (d_4) le concept $\lambda w \lambda w' (\phi(w))$ (en posant ϕ la fonction caractéristique de “il pleut”). L'intension G&S de “? ϕ ” aurait ici pour matrice :

$\lambda w \lambda w'(\phi(w) = \phi(w'))$	i	j	k
i	1	0	1
j	0	1	0
k	1	0	1

La distinction entre contextes et circonstances d'évaluation reste pertinente pour interpréter cette matrice. Supposons que Paul ignore l'état du temps à Paris, et se dise : “Appelons Pierre, qui est sur place, il saura s'il pleut”. Dans ce cas, on peut voir la matrice comme représentant le fait que : si le contexte actuel (le temps à Paris) est i ou k , alors la proposition sue par Pierre est qu'il pleut ou $\{i, k\}$; mais si c'est j , alors la proposition sue par Pierre est qu'il ne pleut pas, à savoir $\{j\}$.

Les matrices pour (d_3) et (d_4) demandent une interprétation un peu différente, bien qu'on puisse voir (d_3) comme une autre manière de coder l'intension G&S de la question “ $?\phi$ ”. Une transformation simple permet de trouver une interprétation du même type, et aura ici pour effet d'inverser les valeurs de la ligne correspondant à l'indice j ¹⁸. Dans ce cas, on peut voir la matrice de (d_3) comme disant : si l'état du monde est i ou k , la proposition envisagée par Pierre est $\{i, k\}$; et si c'est j , c'est $\{j\}$, ce qui signifie que Pierre a chaque fois une représentation adéquate des états où il pleut et de ceux où il ne pleut pas. Inversement, dans le cas de (d_4) , quel que soit l'état du monde, la proposition envisagée par Pierre sera $\{i, j, k\}$, c'est-à-dire que Pierre se représente de façon inadéquate certains états comme des états où il pleut ou ne pleut pas, même si la proposition en question est chaque fois vraie par rapport au contexte actuel.

D'après (d_3) , un agent qui connaît la réponse correcte en un certain contexte peut formuler une réponse qui covarie avec l'état du monde. Si on exprime cette notion de dépendance en termes de conditionnels contre-factuels, alors savoir qu'il pleut implique que, s'il ne pleuvait pas, on saurait qu'il ne pleut pas. Inversement, d'après (d_4) , un agent qui croit (sans savoir) ce qui est *en fait* la réponse correcte est vu comme susceptible de maintenir cette croyance même si l'état du monde était différent. En termes de conditionnels contrefactuels, cela signifie que, s'il ne pleuvait pas, il *continuerait* à croire qu'il pleut.

Ces conditions sont bien entendu trop fortes si on veut y avoir des conditions universelles pour *savoir* comme pour *croire*. Beaucoup de nos croyances varieraient si l'état du monde variait. Et inversement, certaines de

¹⁸On transforme la matrice de (d_3) en celle de $\lambda w \lambda w'(\phi(w) = \phi(w'))$ en appliquant la règle : si $(d_3)(i, i) = 1$, laisser la ligne identique; si $(d_3)(i, i) = 0$, inverser les valeurs de la ligne. En appliquant la même transformation à la matrice de (d_4) , on obtient une matrice qui ne comporte que des “1”.

nos connaissances disparaîtraient si l'état du monde était différent¹⁹. On peut imaginer, cependant, une représentation moins stricte de cette dépendance, où la diagonale de la matrice reste invariante (la croyance de l'agent est correcte à chaque fois relativement au contexte), sans que les lignes restent constantes : par exemple en i , l'agent se représente la situation j comme une situation où il pleut, mais de même pour k : dans ce cas, une déviation locale suffit pour que la représentation constitue une simple croyance, et manque d'être une connaissance.

Malgré cela, ces conditions restent conformes à l'idée selon laquelle une connaissance est causalement plus *fiable* qu'une simple croyance, et une simple croyance causalement plus *inerte* qu'une véritable connaissance. En réalité, sous l'interprétation contrefactuelle suggérée ici, les matrices données pour (d_3) et (d_4) décrivent des situations symétriques de connaissance *entièrement fiable* et de croyance *entièrement inerte*. Dans un cas de connaissance perceptive, par exemple, où je sais qu'il pleut, je peux certainement dire : "s'il ne pleuvait pas, je saurais également qu'il ne pleut pas". Cela signifie que mon accès à l'information est symétrique pour l'information positive comme négative, ce qui correspond à une notion de fiabilité pleine. Mais beaucoup de situations de connaissance ne sont apparemment pas de ce type : par exemple, je sais que ma sœur n'a pas les cheveux teints en vert. Mais si elle avait présentement les cheveux teints en vert, saurais-je qu'elle a les cheveux teints en verts ? Il semble intuitivement que cela ne soit pas nécessaire.

De la même façon, dans le cas de la simple croyance, admettons que pour avoir écouté le bulletin météorologique je crois qu'il pleut à Londres, mais sans toutefois en être sûr. S'il ne pleuvait pas à Londres, croirais-je néanmoins qu'il pleut à Londres ? Dans ce cas, peut-être que le bulletin météorologique aurait été différent, et que je croirais qu'il ne pleut pas. La matrice correspondant à (d_4) correspond en fait à une situation à la Gettier, dans laquelle la croyance ne dépend pas de l'état réel du monde, et est de ce point de vue entièrement inerte. Considérons les sportifs décrits par Quine (1987 : 108), qui partent de Boston le 7 novembre 1918 avec la croyance erronée que la guerre est finie. Le 11 novembre, ils arrivent aux Bermudes avec la même croyance, désormais correcte. Dans ce cas, on peut dire d'eux au moment où ils n'ont pas encore réactualisé par un nouveau lien causal leur connaissance : "si la guerre n'était pas finie, ils croiraient qu'elle est finie", voulant

¹⁹Cf. Nozick (1981) à ce sujet. Pour Nozick, savoir que p implique notamment que s'il n'était pas vrai que p , je ne croirais pas que p . Ici, j'envisage une condition plus forte, du type : s'il n'était pas vrai que p , alors je saurais que non- p .

dire par là qu'ils n'en croiraient *pas moins* qu'elle est finie, leur croyance ne dépendant pas de l'état actuel du monde.

Le recours à la sémantique bidimensionnelle permet donc de distinguer du point de vue intensionnel une situation de “croire véridique” à la Gettier (croire *ce qui est le cas*) d'une situation de savoir effectif (savoir *ce qui est le cas*). Un agent qui croit véridiquement que ϕ sans savoir que ϕ et un agent qui sait que ϕ se rapportent à la même proposition, mais les concepts propositionnels correspondants sont différents.

5.4 Le cas de *dire* et de *regretter*

Si les remarques qui précèdent sont correctes, l'explication du fait que *savoir* admet les compléments interrogatifs, au contraire de *croire*, provient bien de ce que seul *savoir* est factif. L'explication donnée au paragraphe 5.3.2 s'accompagne cependant d'une généralisation : la généralisation est que tout verbe factif qui admet les compléments déclaratifs doit par là même enchâsser les questions. Ainsi, nous avons vu que si un prédicat comme “croire véridiquement” existait, il devrait admettre les compléments interrogatifs. Mais précisément, il n'existe pas dans la langue de prédicat simple de ce type : l'objet de *croire* est d'abord une proposition simple, et la vérité contingente de cette proposition ne rend pas cette proposition indexicale, comme je l'ai montré dans la discussion qui précède. Du coup, les situations de croyance véridique n'autorisent pas l'enchâssement du complément interrogatif correspondant. Il reste toutefois à discuter le cas des prédicats lexicalisés comme *dire* et *regretter* qui semblent aller contre la généralisation proposée dans la section précédente.

Le cas de *dire*. Le verbe *dire* en français n'est pas considéré comme factif. L'énoncé “Pierre dit qu'il pleut”, n'implique pas qu'il pleut effectivement, si *dire* est pris dans le sens de *déclarer*. En revanche, le verbe admet les compléments interrogatifs :

(5.46) Pierre a dit à Marie qui était venu à la fête

Le cas de *dire* semble remettre en question la généralité de l'hypothèse de factivité. En réalité, il est couramment admis que le verbe *dire* a un sens factif dans les contextes où il admet les questions. Par exemple, si Jean et Pierre sont venus à la fête, un énoncé comme (5.46) implique que Pierre dit à Marie que Jean et Pierre sont venus à la fête. Réciproquement, si Pierre dit à Marie que Sophie est venue à la fête dans une situation où Sophie n'est pas venue, il semble incorrect d'en inférer (5.46). Cette situation laisse penser

qu'il y a une ambiguïté potentielle du verbe *dire* en français. Cette ambiguïté est reflétée en anglais par la distinction entre les verbes *say* et *tell*. Le second, contrairement au premier, enchâsse les questions, et a un usage factif qui fait également défaut à *say*. Ces données demanderaient un examen plus détaillé, mais elles suffisent du moins à écarter le cas de *dire* comme une objection à la généralité de l'hypothèse de factivité.

Le cas de *regretter*. Le cas de *regretter* constitue certainement un obstacle plus sérieux à l'hypothèse de factivité. En effet, il est couramment admis que le verbe *regretter* est factif, auquel cas, si l'explication qui précède est correcte, le verbe devrait également avoir pour complément propositionnel une proposition indexicale, et autoriser de ce fait l'enchâssement des compléments interrogatifs. Dans le reste de cette section, je propose de considérer certaines données en faveur de l'hypothèse selon laquelle ce verbe n'est pas authentiquement factif.

Avant de proposer des arguments précis, on peut remarquer que le verbe *regretter* ne se comporte ni exactement comme *savoir*, ni exactement comme *croire* du point de vue des compléments enchâssés. Si l'on considère les paires minimales établies par Vendler pour contraster *savoir* et *croire*, on voit que *regretter* se comporte comme *croire* sous deux aspects. Premièrement, *regretter* n'autorise pas les compléments interrogatifs, et deuxièmement, il s'oppose à *savoir* de la même façon que *croire* pour les questions en *comment* et *pourquoi* :

(5.47) Pourquoi regrettes-tu qu'il pleuve / crois-tu qu'il pleuve ?

(5.48) *Comment regrettes-tu qu'il pleuve / *crois-tu qu'il pleuve ?

(5.49) Comment sais-tu qu'il pleut ? *Pourquoi sais-tu qu'il pleut ?

En revanche, *regretter* semble plutôt se comporter comme *savoir* vis-à-vis des compléments spécificationnels. En particulier, l'inférence suivante est correcte :

(5.50) Pierre regrette ce que Marie a dit
 Marie a dit que Jean était un âne

 Pierre regrette que Marie ait dit que Jean est un âne

La même inférence n'est manifestement pas valable si on remplace la conclusion par l'énoncé :

(5.51) Pierre regrette que Jean soit un âne

Dans ce qui précède, je n'ai pas proposé d'explication sémantique de ces phénomènes, notamment pour le traitement des compléments spécificationnels, mais comme Vendler j'ai supposé qu'il y avait une

corrélation entre ces différentes séries de paires minimales. Faute de disposer d'une théorie unifiée de ces phénomènes, ces données ne permettent donc pas de dire que *regretter* se comporte plus clairement comme *croire* que comme *savoir*. D'autres éléments plaident toutefois en faveur de cette hypothèse.

Premièrement, touchant la question de la factivité, on peut remarquer que si dans la plupart des cas, un énoncé comme "Pierre regrette qu'il pleuve" implique qu'il pleut, on trouve des contextes dans lesquels la présupposition du verbe est indiscutablement plus faible. Ainsi on peut dire²⁰ :

(5.52) Pierre croit à tort que Marie va se marier, et regrette qu'elle ne reste pas célibataire

Ici le regret de Pierre n'implique pas que Marie ne reste pas célibataire. Couramment, il est admis que *regretter* a pour présupposition *savoir* : si Pierre regrette qu'il pleuve, alors non seulement il pleut, mais Pierre sait qu'il pleut. On peut remarquer que cette présupposition suit directement de l'hypothèse selon laquelle *regretter* est factif, et de la généralisation de Williamson (2000, c. 1), d'après laquelle *savoir* est un verbe qui dénote l'attitude stative factive la plus générale²¹. La thèse de Williamson signifie en effet que si V est un verbe d'attitude factif statif, alors "a V que ϕ " implique "a sait que ϕ ". La généralisation de Williamson est parfaitement correcte, selon moi, mais l'exemple qui précède suggère que la véritable présupposition de *regretter que ϕ* est *croire que ϕ* , et non *savoir que ϕ* .

Des considérations sur la distribution des modes subjonctif et indicatif dans les clauses enchâssées semblent renforcer cette hypothèse. En français contemporain, le verbe *regretter* commande le subjonctif dans la clause enchâssée. Le verbe *savoir*, en revanche, requiert systématiquement l'indicatif. On ne peut dire :

(5.53) *Pierre sait que Marie soit venue

(5.54) *Pierre ne sait pas que Marie soit venue

En revanche, *croire* autorise le subjonctif dans certains cas. On ne peut dire en français :

(5.55) *Pierre croit que Marie soit venue

²⁰Je suis redevable à P. Schlenker (c.p.) de cette remarque, suite à un exposé préliminaire de ce travail au colloque *Division of Linguistic Labor* organisé en 2003 par P. Schlenker et D. Sportiche, au cours duquel je proposais d'établir, par un exemple analogue, la non-factivité du verbe *admettre*.

²¹Williamson oppose les verbes *statifs* comme *savoir* ou *croire*, qui décrivent un état, aux verbes de processus, comme *prouver*. Cf. notre discussion à la section 3.4 du chapitre 3.

mais on peut utiliser le subjonctif comme l'indicatif lorsque le verbe est précédé d'une négation :

(5.56) Pierre ne croit pas que Marie est venue

(5.57) Pierre ne croit pas que Marie soit venue

même si (5.56) est probablement plus naturel que (5.57) dans un contexte dans lequel le locuteur a asserté préalablement ou présuppose que Marie est effectivement venue.

Les données translinguistiques diffèrent de façon significative à l'intérieur même du groupe des langues romanes, puisqu'en italien, on peut utiliser le subjonctif après *croire* sans la négation, et qu'en roumain, *regretter* commande systématiquement l'indicatif dans la clause enchâssée²². Il reste qu'en français contemporain, l'emploi du subjonctif peut annuler la présupposition de factivité de certains verbes couramment reconnus comme factifs. Par exemple :

(5.58) Pierre ne se souvient pas que Marie est venue

présuppose que Marie est venue effectivement. Mais :

(5.59) Pierre ne se souvient pas que Marie soit venue

ne comporte plus cette présupposition. Cet énoncé peut être prononcé dans une situation dans laquelle le locuteur se demande si Marie est venue et interroge Pierre à ce sujet. Avec *voir*, un énoncé comme :

(5.60) Pierre ne voit pas que Marie soit venue

est interprété comme :

(5.61) Pierre ne pense pas que Marie soit venue

Dans le cas de *savoir*, on ne peut dire :

(5.62) *Pierre ne sait pas que Marie soit venue

quoique la forme archaïque :

(5.63) Pierre ne sache pas que Marie soit venue

puisse avoir le même sens doxastique.

Ces données suggèrent une première généralisation empirique, qui est qu'un verbe factif en français perd sa présupposition de factivité lorsque le verbe de la clause enchâssée est au subjonctif. Pour chacun des cas répertoriés, les verbes "se souvenir", "voir" et "savoir" acquièrent par ailleurs un sens doxastique qui les rapproche du verbe *croire*.

²²Cf. Farkas (2003).

Appelons *factif indicatif* un prédicat du français qui est factif lorsque la clause enchâssée est à l'indicatif, et qui perd éventuellement sa présupposition de factivité dans les cas où le verbe de la clause enchâssée peut être mis au subjonctif. Moyennant cette définition, on peut faire la seconde généralisation suivante : *la classe des verbes qui admettent à la fois les compléments déclaratifs et les compléments interrogatifs coïncide avec celle des verbes factifs indicatifs.*

Les verbes *savoir* et *se souvenir* sont factifs indicatifs. En revanche, *regretter*, même si l'on maintient qu'il est factif dans beaucoup de contextes, n'est pas factif indicatif, étant donné qu'il requiert systématiquement le subjonctif.

Ces données obligent en réalité à modifier la conception selon laquelle un prédicat est factif simplement en vertu de son sens lexical. Le fait que le mode employé dans la clause enchâssée puisse avoir un impact sur la présupposition d'un verbe d'attitude indique que la présupposition de factivité est liée à des facteurs pragmatiques dont une théorie de l'emploi des modes devrait rendre compte²³. Mon but ici n'est pas de proposer une telle théorie, mais de donner des contours plus précis à la notion de prédicat factif. En particulier, je propose de considérer comme seuls authentiquement factifs les prédicats qui, en français, se classent parmi les prédicats factifs indicatifs. Si le verbe *regretter* n'est pas authentiquement factif en ce sens, il reste alors à expliquer que, dans la plupart des contextes, *regretter que ϕ* entraîne ϕ . Il se pourrait qu'il s'agisse d'un phénomène pragmatique prédictible sur la base de l'hypothèse plus faible selon laquelle la véritable présupposition de *regretter que ϕ* , du point de vue sémantique, est *croire que ϕ* .

L'ensemble de ces considérations constitue assurément un lot d'énigmes et de difficultés nouvelles du point de vue linguistique, et il ne saurait être question d'en proposer une théorie ici. Pour conclure cette section, je propose plutôt d'en revenir à l'examen du fait que *regretter*, au contraire de *savoir*, n'enchâsse pas les questions. Comme pour le verbe *croire*, on est tenté de dire que si "Jean regrette s'il pleut" était grammatical, cela devrait signifier : "s'il pleut, Jean regrette qu'il pleuve, et s'il ne pleut pas, Jean regrette qu'il ne pleuve pas". Comme dans le cas de *croire*, on ne voit pas en quoi une attitude de regret pourrait de la sorte refléter l'état actuel du monde²⁴. Même

²³Incidemment, ces données vont dans le sens des arguments avancés par Stalnaker (1974) en faveur d'un traitement pragmatique de la notion de présupposition.

²⁴Sauf à imaginer qu'on puisse dire quelque chose comme : "qu'il pleuve ou pas, Jean le regrettera", et de même pour *croire* (ce qu'en anglais on traduirait d'ailleurs par : "whether it rains or not, Jean will regret it"). Mais ce genre d'énoncé, bien que grammatical, est très précisément étrange : le regret, comme la croyance, indique en général une préférence de la part du sujet. On regrette p plutôt que non- p , on croit p plutôt que non- p .

dans le cas où l'on admet que "Jean regrette qu'il pleuve" signifie : "Jean croit à raison qu'il pleut, et aimerait qu'il ne pleuve pas", l'objet véritable du regret semble être la proposition exprimée par l'énoncé au subjonctif. Cela indique que dans tous les cas, la proposition exprimée par le complément "qu'il pleuve" n'est pas une proposition indexicale au sens de G&S. C'est certainement, dans la plupart des cas, une proposition vraie, et par conséquent un fait, mais pas une proposition qui dépend directement de l'état actuel du monde.

Ni le verbe *dire*, ni le verbe *regretter*, par conséquent, ne constituent des obstacles à la généralité de l'hypothèse de factivité : moyennant une caractérisation empirique du concept de factivité plus précise que celle qui est couramment admise, il est correct de dire que la factivité est une condition nécessaire et suffisante pour qu'un prédicat qui admet les compléments déclaratifs admette également les compléments interrogatifs.

5.5 Conclusion

La notion de factivité permet d'expliquer pourquoi certains verbes, comme *savoir*, admettent les compléments interrogatifs, alors que d'autres, comme *croire* ou *regretter*, n'autorisent pas ce genre de construction. Pour l'expliquer, nous avons vu qu'il n'est pas nécessaire de postuler une différence de nature entre faits et propositions vraies, même si l'on peut reconnaître, pour aller dans le sens de Russell, que la forme logique des propositions connues n'est pas la même que celle des propositions qui sont simplement crues. La notion de proposition indexicale, introduite par Groenendijk et Stokhof en sémantique intensionnelle des questions, permet de donner une explication adéquate et unifiée des phénomènes linguistiques. L'objet d'une connaissance, comme d'une croyance, est une proposition. Une croyance, cependant, peut très bien avoir pour objet une proposition fausse. Inversement, l'objet d'un regret est le plus souvent un fait, ou une proposition vraie (bien que le regret puisse s'appliquer à des propositions fausses, objet de croyances fausses, comme nous l'avons vu). Toutefois, ni *regretter* ni *croire*, contrairement à *savoir*, n'ont pour objet une proposition indexicale au sens de G&S. À ma connaissance, la notion de proposition indexicale de G&S n'a pas fait l'objet de discussions épistémologiques antérieurement, pas plus qu'elle n'a été mise en rapport directement avec la sémantique bidimensionnelle des propositions formulée de façon indépendante par Stalnaker.

Il reste à discuter, pour clore ce chapitre, les conséquences de l'analyse que j'ai proposée touchant le lien entre croyance et connaissance, et plus particulièrement touchant la question de la définissabilité de la connaissance

à partir de la croyance. Récemment, Williamson (2000) a soutenu que la connaissance est un état mental propre, inanalysable en termes de croyance et de conditions supplémentaires non-mentales. Williamson, toutefois, ne fait pas mention de l'opposition entre *savoir si* et *croire si* à l'appui de son argument. À l'opposé, Kratzer (2002) a proposé de définir la notion de connaissance à partir de la notion de croyance et d'une notion néo-russellienne de fait, distincte de la notion de proposition vraie. Pour Kratzer, "savoir que p " signifie pour l'essentiel "croire que p de *re* d'un fait qui exemplifie la proposition p ". L'analyse de Kratzer est relativement complexe, et il n'est pas question d'entrer ici dans le détail de son analyse. Après avoir pensé pendant un certain temps que ma propre analyse de l'opposition entre *savoir si* et *croire si* était relativement neutre touchant le problème de la réductibilité d'une attitude à l'autre, il me semble que l'analyse proposée dans ce chapitre plaide plutôt en faveur de la thèse de Williamson.

Premièrement, comme je l'ai plusieurs fois répété, je pense comme Williamson que le recours à une notion de fait distincte de la notion de proposition vraie est superflu. Ensuite, il me semble que le fait largement attesté de l'existence de constructions grammaticales bien distinctes pour les verbes *savoir* et *croire*, dès lors qu'il peut être expliqué à partir de la notion de factivité, plaide en faveur de la reconnaissance d'attitudes distinctes et irréductibles. Cela étant, il se pourrait qu'un état mental soit spécifique, tout en étant analysable en termes d'états mentaux plus généraux. Le regret est un cas intéressant de ce point de vue : *regretter* que p implique de *croire* que p est le cas, et de *désirer* que p ne soit pas le cas. Il s'agit là de conditions nécessaires du regret. Ces conditions sont-elles suffisantes, de sorte que l'on puisse analyser *regretter* que p de façon conjonctive? Il est fort possible qu'on puisse trouver des contre-exemples, analogues à ceux de Gettier pour l'analyse de *savoir*, mais cette enquête reste à faire. Il reste que, comme Williamson, je doute que la connaissance puisse s'analyser comme croyance vraie assortie de conditions qui ne feraient pas implicitement intervenir le concept de connaissance. La factivité de la connaissance, qui nous a permis de dériver le fait que *savoir* enchâsse les questions, exprime comme nous l'avons vu une propriété structurelle de fiabilité beaucoup plus forte que la simple occurrence d'un état de croyance vraie.